



Assemblée Générale du 17 juin 2009



Compte-rendu de la séance

Etaient présents : voir liste en Annexe 1

Mr RAYNAL, Conseiller Général en charge de l'environnement et Vice-Président du SMEPE, ouvre la séance et rappelle que cette réunion fait suite à la réunion du 9 juin 2009, reportée à ce jour faute de quorum. Il présente l'ordre du jour.

Rappel de l'ordre du jour :

- Bilan des rencontres d'information et de débat et des visites durant le premier semestre 2009
- Actions de sensibilisation à l'environnement : bilan 2008-2009
- Projets de nouveaux supports d'éducation à l'environnement
- Adhésions de nouvelles communes au SMEPE
- Comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2008
- Proposition de Budget Primitif pour 2009
- Questions diverses

Bilan des rencontres d'information et de débat des visites durant le premier semestre 2008

Annexe 2

Mlle BATAILLÉ (animatrice du SMEPE) présente le bilan des 2 conférences et des 2 journées techniques du 1^{er} semestre 2009 : thématiques abordées, fréquentation, suivi. L'évolution croissante du nombre de participants aux rencontres-débat et l'enthousiasme vis-à-vis des visites démontre l'intérêt de la programmation du SMEPE.

Dans une perspective de maîtrise des dépenses publiques et également dans le souci de réduire notre impact écologique, le SMEPE a mis en œuvre depuis plusieurs années une série d'actions pour réduire les consommations de papier et les frais d'envoi. Les dépenses de papier recyclé sont ainsi passées de près de 3000 €/an en 2003-04 à moins de 500 €/an en 2008-09.

Ouverture du débat et des échanges

A l'issue de ces présentations, M. RAYNAL ouvre le débat et invite les participants à proposer les thématiques pouvant être abordées dans les prochaines rencontres-débat et journées techniques. Ci-après la synthèse des propositions retenues :

• **Antennes-relais de téléphonie mobile** : impact des récentes décisions de justice condamnant les opérateurs de téléphonie mobile à démonter leurs antennes relais ; quelles solutions ? Comment désamorcer une crise, sachant que la réduction des champs

électromagnétiques passe par l'augmentation le nombre d'antennes, qui est mal acceptée par les riverains ? (*Proposition de M. TROCH – mairie de Fonsorbes*)

- **Agenda 21 communal** : quel contenu ? comment le mettre en place ? (*Proposition de M. FAGUET – mairie de Cazères*)

- **Construction durable dans les bâtiments publics** : journée technique de présentation des solutions techniques de construction de bâtiments s'inscrivant dans le développement durable (bâti, chauffage, réduction des nuisances sonores et des consommations énergétiques...) (*Proposition de Mme MARTY – mairie de Villeneuve les Bouloc*)

- **Eco-quartier** : quelles sont ses caractéristiques ; comment créer un éco-quartier, quels retours d'expériences ? Une visite d'une réalisation réussie pourrait être envisagée (*Proposition de Mme SALVADOR – mairie de Muret*)

De plus, les thématiques évoquées lors des précédents débats recueillent encore l'assentiment des participants et seront donc prochainement traitées :

- **Photovoltaïque au sol** : enjeux, intérêts et contraintes ; conseils méthodologiques

- **Traitement du bruit** dans les établissements recevant du public : réglementation, solutions techniques préventives et curatives ; retours d'expériences

- **Visite de l'unité** de méthanisation de Montpellier (traitement des biodéchets et ordures ménagères résiduelles)

- **Lois "Grenelle 2"** : la présentation des mesures visant à atteindre les engagements pris dans la loi "Grenelle 1" sera programmée dès l'approbation de la loi "Grenelle 2".

Actions d'éducation à l'environnement et de communication : Bilan 2008/2009 et projets

Annexe 3

Mlle VERBRACKEL (animatrice du SMEPE) rappelle les 2 axes d'actions en matière d'éducation à l'environnement auprès des jeunes : d'une part l'animation du CDJE (Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement) et d'autre part la diffusion des outils pédagogiques dans les collèges du département.

→ Conseil Départemental des jeunes pour l'Environnement (CDJE)

Choisis à l'issue d'un appel à candidatures auprès des collèges du département, la trentaine de jeunes volontaires composant le CDJE 2008-2010 développe des actions de sensibilisation de l'ensemble des collégiens haut-garonnais à l'environnement et au développement durable.

Durant leur mandat de 2 ans, les membres du CDJE vont réaliser un DVD-Rom accompagné d'affiches de sensibilisation sur le thème de la biodiversité, en collaboration avec le prestataire ANAGRAM, choisi après consultation. Dans ce cadre, les collégiens ont participé durant l'année 2008-09 à six sorties, leur permettant d'appréhender la richesse et l'intérêt de la biodiversité, les menaces qui pèsent sur elle et des actions mises en œuvre pour la préserver. L'année prochaine, les collégiens poursuivront leurs visites et collaboreront étroitement avec le prestataire pour finaliser le contenu des supports pédagogiques.

→ Outils pédagogiques de sensibilisation à l'environnement

Abordant divers thèmes de l'environnement, du développement durable et de l'éco-citoyenneté, ces supports pédagogiques (expositions, mallettes, multimédia...) gratuits sont proposés essentiellement aux collèges du département, mais sont également accessibles aux communes ou aux associations du SMEPE.

Durant l'année scolaire 2008-2009, 46 collèges ont bénéficié de ces supports ; ce chiffre est en progression significative depuis plusieurs années, traduisant un intérêt croissant pour ces problématiques et la qualité reconnue de ces supports.

Le SMEPE a également participé à des salons et manifestations organisés par les établissements scolaires, les collectivités ou associations en lien avec l'environnement.

→ **Projets de nouveaux outils pédagogiques**

Tout d'abord, les supports de sensibilisation sur la biodiversité, actuellement en cours de réalisation à l'initiative du CDJE (DVD-Rom et affiches) devraient être disponibles à la rentrée scolaire de septembre 2010. Le coût de ce projet est de 95 500 €, incluant le coût du marché de conception-réalisation attribué à ANAGRAM (60 000 €) et les coûts de fonctionnement du CDJE (déplacements, visites...). Ce projet répondant aux objectifs fixés par la Région et l'Europe, en matière de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, est éligible aux subventions FEDER et Région. Une demande est envisagée dans ce sens.

Un autre projet de support pédagogique est également à l'étude : il s'agit de la réalisation d'un guide de visite du sentier de découverte de la Forêt de Buzet. Une consultation sera prochainement lancée dans le cadre d'une procédure adaptée pour choisir le prestataire chargé de la réalisation de ce livret.

Après cette présentation des bilans et projets en matière d'éducation à l'environnement, M. RAYNAL ouvre le débat :

• **Candidatures au CDJE**

En réponse à M. BONNES (Mairie de Villeneuve Tolosane), Mme VERDIER (Directrice de la Direction de l'Agriculture du Développement Rural et de l'Environnement - DADRE), indique que les collégiens composant le CDJE sont proposés par leurs établissements en fonction de leur motivation à la suite d'un appel à candidature adressé à tous les collèges publics du département. Le prochain appel à candidature sera lancé au printemps 2010, pour la constitution du CDJE 2010-2012. La participation au CDJE est basée sur le volontariat de l'élève et de l'équipe pédagogique du collège. M. RAYNAL invite M. BONNES à se rapprocher de la principale du collège de Villeneuve à l'occasion du prochain appel à candidats.

• **Retour sur le temps d'écoute des jeunes du CDJE au sein de leur établissement**

Mme EMERY (Mairie d'Ayguésives) demande s'il est possible d'estimer le temps d'écoute dont dispose chacun des membres du CDJE au sein de son collège. Mme VERDIER répond qu'il est difficile d'avoir précisément ce type de donnée quantitative. Cependant, des initiatives sont menées dans certains collèges avec l'aide des enseignants référents. Par ailleurs, le retour de l'intérêt et de l'efficacité de l'action CDJE peut également s'évaluer qualitativement au regard de l'assiduité du collégien, ou du renouvellement de la candidature du collège ... Constatant le travail de qualité du CDJE, Mme EMERY aimerait que cette action soit étendue à un maximum de jeunes. Mme VERDIER rappelle qu'à sa création en 1995, le CDJE comportait 15 collégiens ; il en compte aujourd'hui le double. Toutefois, au-delà de 35 membres, l'animation et la logistique deviennent difficiles.

• **Utilisation des outils pédagogiques du SMEPE**

Un rapide sondage dans la salle montre qu'une seule collectivité a sollicité un des outils pédagogiques proposés par le SMEPE. M. RAYNAL invite les membres du SMEPE à promouvoir ces actions et à les demander dans le cadre d'une manifestation adaptée.

• **Sensibilisation à la consommation responsable**

M. PRINI (Mairie de Castanet Tolosan) propose de développer des actions auprès des jeunes de sensibilisation à la consommation responsable, les incitant à adopter un regard critique vis-à-vis des produits et des modes de consommation actuels, générateurs de déchets ; ainsi que des circuits de recyclage et traitement des déchets. Mme VERDIER et Mme VEZIER (responsable du

Service Environnement à la DADRE) répondent que cette préoccupation est déjà prise en compte dans diverses actions du SMEPE :

1- l'exposition "*Sois net avec ta planète*" sur le thème de la réduction des déchets à la source, incite notamment à réfléchir à l'impact de nos choix de consommation sur la production de déchets (quantité et toxicité) et rappelle les bons gestes de tri, en vue d'améliorer le recyclage des matériaux.

2- le DVD "*C'est ta planète ! Construisons ensemble un avenir durable*" réalisé en 2008 par le CDJE, aborde la gestion des déchets dans un contexte de développement durable.

3- les animations en classe de collège sur le thème des déchets, expliquent les filières de traitement et de recyclage des déchets et transmettent le message de la réduction des quantités de déchets par une modification de nos comportements.

Mme VEZIER ajoute que ces messages d'éco-citoyenneté et de consommation responsable, sont également au centre de la dernière exposition sur le thème des énergies. Selon M. RAYNAL, il s'agit de trouver les bons leviers, permettant de développer le sens critique des jeunes consommateurs face aux incitations de la société de consommation.

Adoption des rapports

→ Demande de subvention

M. RAYNAL rappelle que le projet d'action portée par le CDJE sur le thème de la biodiversité présenté précédemment peut prétendre à une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Le coût global de ce projet, intitulé "Le Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement – Agir et informer pour construire ensemble un avenir durable", est de 95 534.73 € TTC autofinancé par le SMEPE. Il sollicite l'approbation de l'assemblée pour cette demande de subvention (50% FEDER + 20% Région) et pour donner délégation au Président du SMEPE pour signer les pièces nécessaires au dépôt de ce dossier.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

→ Lancement d'une consultation

M. RAYNAL rappelle ensuite que le projet de livret d'accompagnement du sentier de découverte de la Forêt de Buzet présenté précédemment, sera réalisé dans le cadre d'un marché sans formalité préalable : une consultation sera prochainement lancée.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Examen des demandes d'adhésions des communes

Annexe 4

M. RAYNAL précise que les précédentes demandes d'adhésion ont été approuvées par arrêté préfectoral : Belbèze de Lauragais, Bilière, Folcarde, Milhas, Pechbusque, Peyrissas. Il expose les demandes de 4 nouvelles communes : Artigue, Antichan-de-Frontignes, St Lary Boujean et Vieilleville.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Comptes administratif et de gestion 2008

Annexe 5

M. RAYNAL passe la parole à Mlle BATAILLÉ pour la présentation du compte administratif de l'exercice 2008, dont la balance générale fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 119 853.86 €
- un excédent d'investissement de 103 247.78 €

Soit un résultat de clôture de 223 101.64 €.

M. PUIGMAL, payeur départemental, confirme la concordance parfaite entre les comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2008.

M. RAYNAL met donc au vote ces comptes et la proposition d'affecter le résultat de fonctionnement à la section de fonctionnement du budget supplémentaire 2009.

Les comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2008, ainsi que le report de l'excédent à la section de fonctionnement sont approuvés à l'unanimité.

Proposition de budget supplémentaire 2009

Annexe 6

M. RAYNAL passe la parole à Mlle BATAILLÉ pour la présentation de la proposition de budget supplémentaire pour l'exercice 2009. Les reports excédentaires de fonctionnement et d'investissement sont utilisés comme provisions pour les actions futures du SMEPE. Le budget, ainsi présenté en équilibre, fait apparaître une section de fonctionnement de 119 853.86 € et une section d'investissement de 109 122.08 €.

Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

M. RAYNAL ouvre le débat sur les questions diverses.

Mme MARTY (mairie de Villeneuve les Bouloc) demande s'il existe une cartographie départementale actualisée des ZNIEFF. Mme VERDIER (DADRE) précise que l'inventaire a été lancé en 1982 et que l'Etat procède actuellement à une modernisation de cet inventaire, qui devrait aboutir fin 2009. A ce jour, il n'existe pas d'éléments diffusables au public ou aux collectivités sur ce sujet.

N'ayant plus d'autre intervention, M. RAYNAL clôture la séance et remercie les participants.

Vu et transmis

signé

Annick VEZIER

signé

Sandrine BATAILLÉ

Le Secrétaire chargé de l'Environnement,
Vice-Président du SMEPE,

signé

Claude RAYNAL

Le Président du SMEPE,

signé

Pierre IZARD